

DISCOURS DU SAINT-PÈRE BENOÎT XVI AUX ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU VIÊT-NAM EN VISITE «AD LIMINA APOSTOLORUM»

Salle du Consistoire Samedi 27 juin 2009

Monsieur le Cardinal, Chers Frères dans l'Épiscopat,

C'est avec grande joie que je vous accueille, pasteurs de l'Église catholique qui est au Viêt-nam. Notre rencontre prend une signification particulière en ces jours où l'Église tout entière célèbre la solennité des Apôtres Pierre et Paul, et elle est pour moi de grand réconfort car je connais les liens profonds de fidélité et d'amour que les fidèles de votre pays nourrissent pour l'Eglise et pour le Pape.

C'est auprès des tombeaux de ces deux Princes des Apôtres, que vous êtes venus manifester votre communion avec le Successeur de Pierre et renforcer l'unité qui doit toujours demeurer entre vous et qui doit grandir encore. Je remercie le Président de votre Conférence épiscopale, Mgr Pierre Nguyên Van Nhon, Évêque de Đà-Lat, pour les aimables paroles qu'il m'a adressées en votre nom. Permettez-moi de saluer particulièrement les Évêques qui ont été nommés depuis votre dernière visite ad limina. Je voudrais aussi faire mémoire du vénéré Cardinal Paul Joseph Pham Đinh Tung, Archevêque de Hà Nôi pendant de nombreuses années. Avec vous, je rends grâce à Dieu pour le zèle pastoral qu'il a déployé avec humilité dans un amour paternel profond pour son peuple et une grande fraternité pour ses prêtres. Que l'exemple de sainteté, d'humilité, de simplicité de vie des grands pasteurs de votre pays soient pour vous des stimulants dans votre ministère épiscopal au service du peuple vietnamien, auquel je voudrais manifester ma profonde estime.

Chers Frères dans l'Episcopat, il y a quelques jours a débuté l'Année du Sacerdoce. Elle

permettra de mettre en lumière la grandeur et la beauté du ministère des prêtres. Je vous saurais gré de bien vouloir remercier les prêtres diocésains et religieux de votre cher pays pour leur vie consacrée au Seigneur et pour leurs efforts pastoraux en vue de la sanctification du Peuple de Dieu. Ayez souci d'eux, soyez pour eux pleins de compréhension et aidez-les à compléter leur formation permanente. Pour être un guide authentique et conforme au cœur de Dieu et à l'enseignement de l'Eglise, le prêtre doit approfondir sa vie intérieure et tendre à la sainteté comme l'humble curé d'Ars l'a montré. La floraison des vocations sacerdotales et religieuses, notamment dans la vie consacrée féminine, est un don de la part du Seigneur pour votre Eglise. Rendons grâce à Dieu pour leurs charismes propres que vous encouragez en les respectant et en les promouvant.

Dans votre Lettre pastorale de l'année dernière vous avez montré une attention particulière aux fidèles laïcs en mettant en évidence le rôle de leur vocation dans le domaine familial. Il est souhaitable que chaque famille catholique, enseignant aux enfants à vivre en accord avec une conscience droite, dans la loyauté et la vérité, devienne un foyer de valeurs et de vertus humaines, une école de foi et d'amour pour Dieu. Quant à eux, les laïcs catholiques devraient démontrer par leur vie basée sur la charité, l'honnêteté, l'amour du bien commun, qu'un bon catholique est aussi un bon citoyen. Pour cela vous veillez attentivement à leur bonne formation en promouvant leur vie de foi et leur niveau culturel afin qu'ils puissent servir efficacement l'Eglise et la société. Je voudrais confier de manière particulière à votre sollicitude les jeunes, notamment les jeunes ruraux qui sont attirés par la ville pour y poursuivre des études supérieures et pour y trouver du travail. Il serait souhaitable de développer une pastorale appropriée pour ces jeunes migrants internes en commençant par renforcer, là aussi, la collaboration entre les diocèses d'origine des jeunes et les diocèses d'accueil et en leur prodiguant des conseils éthiques et des directives pratiques.

L'Eglise qui est au Viêt-nam se prépare actuellement à la célébration du cinquantième anniversaire de l'érection de la hiérarchie épiscopale vietnamienne. Cette célébration qui sera marquée tout spécialement par l'Année jubilaire 2010, pourra lui permettre de partager avec enthousiasme la joie de la foi avec tous les Vietnamiens en renouvelant ses engagements missionnaires. A cette occasion le peuple de Dieu doit être invité à rendre grâce pour le don de la foi en Jésus-Christ. Ce don a été accueilli généreusement, vécu et témoigné par de nombreux martyrs, qui ont voulu proclamer la vérité et l'universalité de la foi en Dieu. En ce sens, le témoignage rendu au Christ est un service suprême que l'Eglise peut offrir au Viêt-nam et à tous les peuples d'Asie, parce qu'il répond à la recherche profonde de la vérité et des valeurs qui garantissent le développement humain intégral (cf. *Ecclesia in Asia*). Devant les nombreux défis que ce témoignage rencontre actuellement, une collaboration plus étroite est nécessaire entre les différents diocèses, entre les diocèses et les congrégations religieuses, de même qu'entre ces dernières elles-mêmes.

La Lettre Pastorale que votre Conférence épiscopale a publiée en 1980, insiste sur « l'Eglise du

Christ au milieu de son Peuple ». En apportant sa spécificité – l'annonce de la Bonne Nouvelle du Christ –, l'Eglise contribue au développement humain et spirituel des personnes, mais également au développement du pays. Sa participation à ce processus est un devoir et une contribution importante surtout au moment où le Viêt-nam connait une progressive ouverture à la communauté internationale.

Vous savez comme moi qu'une saine collaboration entre l'Eglise et la communauté politique est possible. A ce propos, l'Eglise invite tous ses membres à s'engager loyalement pour l'édification d'une société juste, solidaire et équitable. Elle n'entend nullement se substituer aux responsables gouvernementaux, souhaitant seulement pouvoir, dans un esprit de dialogue et de collaboration respectueuse, prendre une juste part à la vie de la nation, au service de tout le peuple. En participant activement, à la place qui lui revient et selon sa vocation spécifique, l'Eglise ne peut jamais se dispenser de l'exercice de la charité en tant qu'activité organisée des croyants et, d'autre part, il n'y aura jamais une situation dans laquelle on n'aura pas besoin de la charité de chaque chrétien, car l'homme, au-delà de la justice, a et aura toujours besoin de l'amour (*Deus caritas est*, n. 29). En outre, il me semble important de souligner que les religions ne présentent pas un danger pour l'unité de la nation, car elles visent à aider l'individu à se sanctifier et, à travers leurs institutions, elles désirent se mettre généreusement et de manière désintéressée au service du prochain.

Monsieur le Cardinal, chers Frères dans l'Épiscopat, à votre retour dans votre pays, transmettez le salut chaleureux du Pape aux prêtres, aux religieux, aux religieuses, aux séminaristes, aux catéchistes et à tous les fidèles, surtout aux plus pauvres et à ceux qui souffrent physiquement et spirituellement. Je les encourage vivement à demeurer fidèles à la foi reçue des Apôtres dont ils sont les témoins généreux dans des conditions souvent difficiles et à démontrer l'humble fermeté que l'Exhortation apostolique « *Ecclesia in Asia* » (n. 9) leur a reconnu comme une caractéristique. Que l'Esprit du Seigneur soit leur guide et leur force ! Vous confiant à la protection maternelle de Notre-Dame de La-Vang et à l'intercession des saints Martyrs du Viêt-nam, j'accorde à tous une affectueuse Bénédiction apostolique.

© Copyright 2009 - Libreria Editrice Vaticana